

OBJET **Création d'une Société publique locale (SPL) pour la gestion des activités péri et extrascolaires**

La Ville de Saint-Denis souhaite créer une Société publique locale (SPL) qui sera en charge - entre autres missions - de la gestion des activités péri et extrascolaires sur le territoire communal. Sa constitution fera l'objet d'une Délibération prochaine.

La Ville de Saint-Denis, qui en sera le principal actionnaire, doit réaliser, pour le compte de cette future SPL en cours de constitution, un certain nombre de démarches préparatoires, dont la consultation pour la désignation d'un Commissaire aux Comptes, d'un Expert-Comptable, la recherche d'un Directeur, etc.

Toutes ces procédures, dont la collectivité assure la mise en œuvre pour le compte de la SPL, seront ensuite reprises par cette dernière, pour son propre compte. Ainsi, si des consultations sont lancées par la Ville, c'est bien la SPL qui signera les contrats, dès lors qu'elle sera constituée.

Par conséquent, je vous demande de m'autoriser à effectuer toutes les démarches préalables et nécessaires à la constitution de la Société publique locale pour le compte de cette dernière.

OBJET Création d'une Société publique locale (SPL) pour la gestion des activités péri
et extrascolaires

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 18/3-023 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur LOWINSKY Jacques - 1er adjoint au nom de la commission «
Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches préalables et nécessaires à la constitution d'une Société publique locale (SPL) pour le compte de cette dernière.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180623-183023-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Signé électroniquement par :
Le Maire
28/06/2018



Gilbert ANNETTE